



**Commission de lutte contre le Criquet pèlerin
dans la Région occidentale**

<http://www.clcpro-empres.org>

**REUNION DES EXPERTS DES PAYS MEMBRES DE
LA CLC PRO**

Menace acridienne au Sahel

**Bilan de la réponse des pays et de la FAO/CLC PRO à la menace
acridienne au Sahel et mise à jour du plan d'action régional pour la
période juin-août 2013**

Agadir, Maroc

10–11 juin 2013

Sommaire

1. Préambule	3
2. Objectif de la réunion.....	4
3. Bilan de la réponse des pays à la menace acridienne pour la période février-mai 2013 (Algérie, Libye, Maroc et Mauritanie)	4
3.1. Algérie	4
3.2. Libye.....	5
3.3. Maroc.....	5
3.4. Mauritanie	5
4. Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action régional pour la période février-mai 2013 (Mali, Niger et Tchad).....	6
4.1. Mali.....	6
4.2. Niger.....	7
4.3. Tchad.....	7
5. Bilan global de la mise en œuvre du Plan d'action régional depuis juin 2012 (FAO/CLCPRO)	8
6. Résumé de la situation acridienne dans la Région occidentale (janvier-mai 2013) et prévisions (juin-juillet).....	9
7. Discussions	9
8. Plan d'action régional de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front (juin-août 2013).....	10
8.1. Mali.....	10
8.2. Mauritanie	11
8.3. Niger.....	11
8.4. Tchad.....	11
8.5. Niveau régional.....	11
9. Recommandations/Invitations	12
10. Adoption du rapport et clôture de la réunion.....	12
Annexe 1. Plan d'action régional détaillé pour la période juin-août 2013.....	13
Tableau 1A : Mali scénario 1.....	13
Tableau 1B : Mali scénario 2.....	14
Tableau 2A : Mauritanie scénario 1	15
Tableau 2B : Mauritanie scénario 2	16
Tableau 3A : Niger scénario 1.....	17
Tableau 3B : Niger scénario 2.....	18
Tableau 4A : Tchad scénario 1	19
Tableau 4B : Tchad scénario 2	20
Tableau 5A : Niveau régional scénario 1	21
Tableau 5B : Niveau régional scénario 2	22
Annexe 2. Liste des participants	23

1. Préambule

1. L'ouverture de la réunion a été présidée par M. Brahim Hafidi, Président de la Région du Souss-Massa-Drâa, en présence de M. Mohamed Bellouch, Directeur régional adjoint de l'agriculture du Souss-Massa-Drâa ; D^r Annie Monard (via Skype), Fonctionnaire principale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Siège, Responsable du Groupe « Acridiens et ravageurs transfrontières des plantes », Secrétaire exécutif *ad interim* de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordinatrice de la réponse d'urgence de la FAO à la menace acridienne au Sahel ; M. Adel Jemmazi, Président de la CLCPRO ; M. Hilaire Sanou, chargé de la sécurité sanitaire des végétaux au sein de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et M. Yene Belayneh, Conseiller technique principal de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID -*United States Agency for International Development*) ; M. Said Ghaout, Directeur du Centre national de lutte antiacridienne (CNLAA) du Maroc ; et M. Thami Ben Halima, ex-Secrétaire exécutif de la CLCPRO. La liste complète des participants est présentée en annexe 2.
2. Dans son allocution par vidéoconférence, la Fonctionnaire principale de la FAO a tout d'abord remercié le Gouvernement du Maroc d'avoir bien voulu abriter cette réunion des experts, qui s'inscrit dans le contexte de la stratégie de lutte préventive promue par la CLCPRO et le Programme EMPRES¹ en Région occidentale (EMPRES-RO). Elle a ainsi rappelé les résultats obtenus grâce aux efforts des pays membres et du Secrétariat de la CLCPRO ainsi que ceux des partenaires techniques et financiers. Elle a ensuite rappelé la genèse de la menace acridienne au Sahel en 2012 et précisé son évolution et les différentes actions entreprises en conséquence en mettant en exergue la solidarité régionale qui a prévalu pour faire face à cette menace. Elle a enfin conclu en indiquant que la menace n'était pas écartée et que la vigilance était plus que jamais de mise au regard de la situation acridienne dans la Région occidentale mais aussi dans la Région centrale. En conséquence, l'organisation de la présente réunion doit permettre de mettre à jour la Plan d'action régional pour la période juin-août 2013 en renforçant la solidarité régionale.
3. Le Directeur du Centre National de Lutte antiacridienne a ensuite pris la parole pour remercier la FAO d'avoir choisi le Maroc pour organiser cette importante réunion et souhaiter la bienvenue aux participants. Il a souligné l'intérêt que les hautes autorités du pays accordent à la lutte contre le Criquet pèlerin en raison du rôle que joue l'agriculture dans l'économie nationale et pour la sécurité alimentaire de sa population. Il a rappelé les efforts entrepris par le Maroc à l'échelle nationale et régionale pour faire face à l'invasion acridienne 2003-2005. Il a rendu un vibrant hommage à la CLCPRO pour les actions qu'elle entreprend pour la coordination des activités de lutte antiacridienne dans la Région et pour les acquis enregistrés depuis sa création. Il a en outre salué les efforts qu'entreprennent la FAO et les bailleurs de fonds pour aider les pays confrontés à ce problème afin de mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive. Compte tenu de la situation acridienne dans la Région centrale, où des bandes larvaires et des groupes d'ailés sont signalés, et de l'existence d'un potentiel acridien non négligeable dans la Région occidentale, il a invité les pays concernés à maintenir la vigilance dans la Région en mobilisant les moyens nécessaires à la surveillance et à la lutte dans l'optique de diminuer autant que possible les effectifs des acridiens, réduire la menace

¹ *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin (Programme de la FAO).

acridienne et préserver les cultures et les pâturages. Il a ensuite réitéré l'appel aux donateurs pour contribuer aux financements de la deuxième phase du programme EMPRES-RO. Au terme de son intervention, il a souhaité aux participants un agréable séjour au Maroc et plein succès aux travaux de la réunion.

2. Objectif de la réunion

4. Suite à la résurgence due au Criquet pèlerin qui s'est développée en 2012 dans la Région occidentale, les pays membres de la CLCPRO ont élaboré et mis à jour régulièrement un plan d'action régional pour enrayer la menace. La dernière mise à jour de ce plan date de janvier 2013, lors de la tenue de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO. A l'aune du bilan des opérations de lutte entreprises jusqu'à ce jour dans la Région occidentale, la présente réunion a pour objectif de permettre aux experts des pays membres de la CLCPRO, de la FAO, de l'UEMOA et de l'USAID d'échanger sur la situation acridienne actuelle et son évolution probable (y compris dans la Région centrale) et de mettre à jour en conséquence le plan d'action régional pour la période juin-août 2013 en mettant l'accent sur la solidarité régionale.

3. Bilan de la réponse des pays à la menace acridienne pour la période février-mai 2013 (Algérie, Libye, Maroc et Mauritanie)

3.1. Algérie

5. Les premières infiltrations de groupes et de fragments d'essaim ont été enregistrées le 06 mars 2013 au niveau de la wilaya de Béchar et se sont poursuivies durant tout le mois d'avril. Il s'est produit alors une dispersion de petits groupes sur de grandes étendues au niveau des wilayas de Béchar et Adrar. Pour faire face au nombre important d'essaims infiltrés, un dispositif consistant, composé de 30 équipes terrestres de prospection et 224 unités de traitement appuyées par 05 hélicoptères, a été déployé au niveau de 13 wilayas : Tamanrasset, Illizi, Adrar, Béchar, Tindouf, Naâma, Laghouat, Ghardaïa, El Bayadh, Ouargla, Biskra, Djelfa et El Oued.
6. Ce dispositif a permis de prospecter une superficie de **327 995 ha**, dont **56,65%** par voie aérienne, et de traiter une superficie de plus de **19 000 ha**, dont **3 020 ha** (16%) par voie aérienne. Malgré cet effort de lutte, quelques populations acridiennes ont pu se reproduire et donner naissance à des bandes larvaires, notamment dans la région de Taghit, où les traitements n'avaient pu être réalisés à temps contre les adultes infiltrés en raison de la forte présence d'apiculteurs dans la région.
7. Toutefois, vu l'immensité des territoires des wilayas sahariennes et les difficultés d'accès à quelques sites infestés notamment ceux situés à l'intérieur des dunes, les formations larvaires ayant échappé aux traitements pourraient finir leur développement et former des groupes très mobiles de jeunes ailés. Au début de l'été 2013, ces groupes d'ailés prendront le départ vers les zones de reproduction estivale situées dans l'extrême sud algérien et au niveau des pays sahéliens.
8. Pour réduire l'ampleur des vols de retour de ces populations, un dispositif estival composé de 10 équipes terrestres et 19 unités de traitement, appuyé par un hélicoptère, a été mis place dès la fin du mois de mai 2013 au niveau des couloirs habituellement empruntés par les criquets, traversant les wilayas d'Adrar, Tindouf et Tamanrasset. L'objectif est de poursuivre la réduction du potentiel acridien venu des frontières du sud-

ouest et éviter sa multiplication et son déplacement vers les zones de reproduction estivale du Sahel.

9. Des actions de sensibilisation à travers des émissions radiophoniques et télévisées ont été conduites à travers tout le territoire national. En outre, des sessions de formation des prospecteurs se sont poursuivies avec l'intégration de nouveaux cadres dans le dispositif opérationnel.

3.2. Libye

10. Au cours du mois de mai, la présence de groupes de Criquet pèlerin, constitués de larves (L1-L5) et d'ailés immatures, a été notée. La superficie traitée par voie terrestre fut de l'ordre de 2 000 ha dans les régions de Mejdoul et Kofra, qui ont connu ces dernières années une intensification des cultures.
11. Le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) a aménagé un bureau dans ces régions pour mieux y gérer la situation acridienne. Le recrutement d'ingénieurs et l'acquisition des équipements nécessaires sont également prévus pour assurer le bon fonctionnement de ce bureau.
12. Le dispositif de surveillance, de suivi et d'évaluation sera renforcé par la programmation de prospections et l'évaluation des zones traitées et limitrophes pour déterminer l'efficacité des traitements réalisés.
13. Enfin, suite aux événements survenus pendant la révolution, la priorité est d'assurer la réhabilitation du CNLA à travers la formation du personnel sur les différents aspects de la lutte antiacridienne et la reconstitution des moyens matériels via la fourniture de matériel roulant et des équipements nécessaires.

3.3. Maroc

14. Un plan d'action contre la menace acridienne avait été élaboré au début de la campagne 2012-2013, prenant en compte la situation acridienne qui prévalait dans les pays du Sahel. Trois (03) scénarii possibles avaient été prévus (10 000 ha, 50 000 ha et 200 000 ha à traiter). Un dispositif de surveillance et de lutte a été mobilisé dès le mois d'octobre 2012 dans les zones sud du Maroc sur la base du premier scénario.
15. Au total, 36 équipes, chacune composée de trois véhicules, ont opéré au sud, entre Adrar-Settoug, Tichla et BirGuendouz ; GueltatZemmour et Boujdour ; ainsi qu'au niveau de l'Oued Draa, de même qu'au sud des monts Atlas et de l'Atlas oriental. Par ailleurs, six aéronefs avaient été positionnés dans des zones stratégiques.
16. La superficie totale traitée du 05 décembre 2012 au 31 mai 2013 a été de **10 192 ha**, dont 5 454 ha entre février et mai 2013. Les cibles étaient des groupes d'ailés *transiens*, de petits essaims (4 036 ha traités contre des ailés) ainsi que des taches et petites bandes larvaires (1 418 ha traités).
17. Suite aux traitements terrestres intensifs effectués durant le mois de mai, un déclin significatif des populations acridiennes dans les zones de reproduction printanière est enregistré.

3.4. Mauritanie

18. La campagne 2012-2013 s'est caractérisée par une bonne saison pluviale sur l'ensemble du pays, en particulier dans le Sud, créant des conditions favorables à la reproduction acridienne.

19. Les premières signalisations datent de juillet 2012 avec l'apparition d'ailés immatures et matures à des densités allant de 1 à 300 individus/ha et de quelques larves des stades L1 à L4 dans les zones est du pays, proches de la frontière avec le Mali. Au mois d'août, les infestations se sont étendues vers le Centre. Pendant le mois de septembre, les effectifs d'ailés matures et immatures et les larves, tous stades confondus, ont augmenté.
20. Début d'octobre, les regroupements ont commencé au niveau de plusieurs régions (Hodh El Chargui, Tagant, Adrar, Inchiri et Trarza) avec la constitution de taches larvaires et de groupes d'ailés matures en accouplement et ponte. A la fin du mois, l'augmentation des effectifs acridiens était devenue significative. En novembre, la résurgence s'est amplifiée avec l'apparition de bandes larvaires et de groupes d'ailés en mouvement.
21. En décembre, la situation acridienne a commencé à s'améliorer grâce à l'effet des traitements. Les conditions écologiques sont également devenues moins favorables. En janvier, l'intensification des opérations de traitement a permis de diminuer le nombre de cibles traitables notamment dans le centre du pays, où les populations acridiennes étaient en déclin.
22. En février, une apparition exceptionnelle de petits essaims et de groupes d'ailés au niveau de Dakhlet Nouadhibou, sur la zone frontalière, a impliqué une intensification des opérations de traitement pour l'élimination rapide de ces cibles ; leur origine n'était pas très précise, bien qu'elles soient probablement venues d'au-delà de la frontière nord.
23. Les traitements ont duré jusqu'en mars 2013. La superficie totale traitée a été de **31 082 ha** en 719 interventions. Le dispositif d'intervention est passé de 5 à 16 équipes. Le budget national alloué au Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) a dépassé le million d'USD, complété par un appui de la FAO d'un montant total de 107 555 USD (financements de la Belgique, de l'USAID et du CERF).
24. Cette disponibilité financière, couplée à la mobilisation proactive du dispositif du CNLA et au déploiement de ses équipes pour contenir la résurgence qui prévalait, ont été jugés comme les points forts de cette campagne. La disponibilité des moyens financiers au niveau national et international a joué en faveur du bon déroulement des opérations de prospection et de lutte.
25. Par ailleurs, les perspectives pour la saison prochaine restent préoccupantes eu égard aux reproductions en cours dans la Région occidentale et à celles du pourtour de la mer Rouge d'où la probabilité, selon le Service d'information de la FAO sur le Criquet pèlerin (DLIS -*Desert Locust Information Service*), d'arrivées de populations allochtones à partir des pays d'Afrique du Nord-ouest et du pourtour de la mer Rouge et, par conséquent, la nécessité de mobiliser le dispositif d'intervention national à partir de mi-juin.

4. Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action régional pour la période février-mai 2013 (Mali, Niger et Tchad)

4.1. Mali

26. La mise en œuvre du plan d'action a concerné le renforcement des capacités du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) à travers la formation du personnel et l'acquisition de matériels et équipements (prospection, traitement, campement, suivi environnemental et sanitaire, communication, etc.) par la FAO et l'Etat malien. La majorité des besoins en équipements, exception faite des véhicules, est dorénavant satisfaite. Pour les véhicules, l'Etat en a octroyé deux et l'achat de trois autres est programmé sur le budget 2013 (procédures d'acquisition en cours). Il est en outre prévu

l'acquisition de trois autres véhicules par la FAO. Au total, 8 véhicules seront disponibles sur un besoin d'au moins 28 exprimé dans le plan.

27. La plupart des activités planifiées ont été exécutées. Les formations nationales notamment, financées par la CLPRO et l'Etat, ont été exécutées. Par ailleurs, un protocole de partenariat est en cours de finalisation avec l'Institut d'Economie Rurale dans le cadre de la recherche. La numérisation des données d'archives disponibles de l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV) va bientôt démarrer et l'intégration dans la base de données RAMSES V3 de certaines cartes des zones sensibles est en cours.
28. Un début d'amélioration de la crise sécuritaire et institutionnelle est constaté, ce qui va certainement permettre la mobilisation des équipes du CNLCP sur le terrain lors de la campagne estivale. L'Etat a affecté au centre sept (7) agents (ingénieurs, techniciens et agents techniques) pour renforcer les prospecteurs vieillissant.

4.2. Niger

29. Au cours de la période février à mai 2013, la situation acridienne est demeurée calme sur l'ensemble des aires de reproduction et de grégarisation du Criquet pèlerin au Niger. Pour ce qui est des acquisitions prévues dans le plan, elles ont été faites selon la disponibilité des fonds au niveau de la FAO/CLCPRO. Après la résorption de la menace, et sous l'égide de la cellule de suivi de la crise mise en place par le Premier Ministre, les reliquats des moyens mobilisés au niveau local pour la gestion de la crise (Budget National, Coopération française, Union Européenne, UEMOA) ont été réalloués pour renforcer les capacités du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) tant en équipements qu'en matière de formation des personnels.
30. La situation acridienne est demeurée calme durant la période considérée avec cependant un début d'apparition de jeunes stades larvaires dans l'Aïr suite aux pluies précoces enregistrées en avril 2013 dans l'Aïr et le Tamesna, qui sont les zones de reproduction et de grégarisation par excellence. Les prospections y ont débuté dès la dernière décade de mai 2013.
31. Pour la campagne estivale 2013, les activités de prospection/lutte sont programmées pour détecter et neutraliser à temps toute population menaçante. Les actions de suivi environnemental et sanitaire seront priorisées dans les zones qui seront affectées par le Criquet pèlerin. Le suivi et l'évaluation des activités menées seront réalisés systématiquement ainsi que le renseignement des différentes bases de données. Le renforcement des capacités humaines et des équipements, surtout logistiques pour améliorer l'efficacité des équipes, est également prévu.

4.3. Tchad

32. Dans le cadre de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin, la surveillance des aires grégarigènes des neuf (09) régions de la zone septentrionale, couvrant une superficie d'environ 320 000 km², est programmée à partir de mi-juin.
33. Pour la campagne estivale 2013, l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne (ANLA) prévoit la mobilisation de quatre (04) équipes de prospection, deux (02) équipes spécialisées en pulvérisation, une (01) équipe de suivi environnemental et une (01) équipe de supervision/ravitaillement.
34. Les moyens roulants de l'ANLA sont composés de neuf (09) véhicules Toyota Pick-up, deux (02) Toyota Hilux double cabine en état moyen, cinq (05) camionnettes moyens porteurs et un camion gros porteur en bon état. L'ANLA dispose en outre de treize (13) appareils ULVAMAST V3M, seize (16) appareils MICRONAIR AU 8115 et soixante-

quatre (64) appareils à dos AU 8000. Cependant, l'ANLA ne dispose pas de matériel de protection individuelle. Le stock de l'ANLA en pesticides est de 43 900 litres (chlorpyrifos 240 ULV et Fenitrothion 50 ULV).

35. Les ressources financières proviennent essentiellement des subventions de l'Etat et des contributions des partenaires au développement. En terme de ressources disponibles, l'ANLA disposerait de 931 557 320 FCFA (1 863 000 USD) pour l'exercice 2013 (374 003 500 FCFA [748 000 USD] pour la contribution du projet CERF et 557 553 320 FCFA [1 115 000 USD] comme subvention de l'Etat).
36. Des cadres de l'ANLA ont participé à des sessions de formation sur les techniques de prospection, les outils de collecte et de gestion de l'information acridienne, le Système de Gestion des Stocks des Pesticides et la gestion des emballages de pesticide vides, avec notamment l'installation et l'utilisation du « presse-fûts ». Deux ateliers de formation sur le suivi environnemental et les techniques de prospection sont en cours et l'élaboration du Cadre National de Gestion du Risque Acridien (CNGRA) est quasiment achevée.
37. Le plan d'action prévisionnel de lutte pour la campagne 2013 vise à traiter 40 000 ha. L'objectif de ce plan d'action est de localiser à temps toute incursion du Criquet pèlerin afin d'éviter la réussite d'une génération autochtone et le départ d'essaims à partir des aires grégarigènes du Tchad vers les zones de cultures et les pays voisins.

5. Bilan global de la mise en œuvre du Plan d'action régional depuis juin 2012 (FAO/CLCPRO)

38. Le secrétariat a rappelé que, sur le besoin de 10 millions d'USD exprimé lors de l'appel de fonds du 21 juin 2012, un montant de 7,2 millions a été rapidement reçu par la FAO grâce aux appuis de la Belgique, du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), de la France, du Royaume Uni et de l'USAID. Ce montant a permis de renforcer les capacités de prospection et d'intervention des UNLAs et a ainsi réduit l'ampleur de la menace. Trois projets financés par la France, l'USAID et le Royaume-Uni sont aujourd'hui terminés ; des demandes de prorogation sans augmentation du budget ont été faites pour trois autres, c'est-à-dire les deux projets du CERF pour la Mauritanie et le Tchad et celui de la Belgique. Les apports des projets par pays et par composante régionale ont été présentés.
39. Pour les projets en demande de prorogation, la révision budgétaire soumise a été partagée avec les participants pour qu'elle soit prise en compte dans l'élaboration de la mise à jour du plan régional de juin-août 2013.
40. En outre et dans le cadre de la solidarité intra-régionale des pays membres de la CLCPRO, le soutien apporté en 2012 par l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal, par le biais de la triangulation de pesticides à destination de la Libye, du Mali, du Niger et du Tchad a été présenté et le Maroc et l'Algérie ont confirmé leur disposition à continuer cet appui en 2013.
41. Les quatre pays de la ligne de front ont présenté le bilan des actions prises en rapport avec le plan régional élaboré à Dakar en janvier 2013. Ce bilan concerne les acquisitions d'équipements et le renforcement des capacités en préparation à la campagne estivale 2013. Il ressort des présentations que la capacité opérationnelle actuelle des pays de la ligne de front pour faire face à une résurgence du Criquet pèlerin s'est renforcée notablement et que la capitalisation du retour d'expérience de la campagne estivale 2012 a permis une meilleure préparation de la campagne estivale 2013.

42. Les discussions qui ont suivi les présentations des pays ont salué les efforts consentis par les pays et l'appui des partenaires au développement pour une meilleure exécution de la campagne estivale 2013. Il a été toutefois mentionné l'importance de promouvoir l'utilisation des biopesticides, notamment contre les formations larvaires dans les zones sensibles et dans les foyers de grégarisation.

6. Résumé de la situation acridienne dans la Région occidentale (janvier-mai 2013) et prévisions (juin-juillet)

43. Les experts des pays membres de la CLCPRO concernés par la reproduction hiverno-printanière 2013 (Algérie, Libye, Maroc et Mauritanie) ont présenté chacun la situation acridienne dans leur pays respectifs ainsi que le bilan des opérations de prospection et de lutte. Le Secrétariat de la CLCPRO a également présenté un aperçu de l'évolution de la situation acridienne dans la Région depuis janvier 2012 jusqu'à fin mai 2013 et les prévisions pour les mois à venir.
44. Le Secrétariat a rappelé que la résurgence acridienne en Région occidentale s'est développée dans le sud-ouest libyen et sud-est algérien début 2012 et s'est étendue aux pays du Sahel début mai 2012. En novembre 2012, grâce aux efforts conjugués des pays, de la CLCPRO, de la FAO et des donateurs, qui ont permis de traiter un total de 95 000 ha en Mauritanie, au Niger et au Tchad, la menace acridienne s'était considérablement réduite dans le Sahel. Elle n'était cependant pas éliminée car les populations non traitées dans le Sahel se sont déplacées en Afrique du nord-ouest (Maroc, Algérie, Libye) en novembre-décembre 2012 et s'y sont reproduites dans le sud de l'Algérie, du Maroc et de la Libye pendant la période hiverno-printanière. Durant cette période et jusqu'à fin mai 2013, des opérations de traitement ont été réalisées en Algérie (18 000 ha), au Maroc (8 000 ha) et, à un degré moindre, en Libye (3 000 ha). Les problèmes d'insécurité ont parfois entravé les opérations dans le sud de ces trois pays. Ainsi, les groupes de criquets issus des éclosions débutées mi-avril 2013 et ayant échappé aux traitements vont prochainement se déplacer vers le Sahel. Il y a également un risque d'arrivée de groupes issus de la reproduction en cours dans la Région centrale.
45. Les pays du Sahel (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) sont donc appelés à conduire des opérations de prospection et de lutte à partir de mi-juin.

7. Discussions

46. Les discussions qui ont suivi la présentation des pays et celle du Secrétariat de la CLCPRO ont essentiellement concerné les points suivants :
- **L'importance des populations acridiennes issues de la reproduction printanière.**
A ce sujet, les délégués de l'Algérie et du Maroc ont souligné que les populations acridiennes cibles des traitements étaient de petites taches et bandes larvaires et de petits groupes diffus d'ailés ne dépassant pas 200 ha sans former de vrais essaims. Suite aux traitements intensifs effectués durant le mois de mai, un déclin significatif des populations acridiennes dans les zones de reproduction printanières est enregistré.
 - **Les éventuelles conséquences des pluies précoces en Mauritanie et au Niger.**
Pour ce point, le délégué de la Mauritanie a expliqué que les précipitations enregistrées début juin dans le sud-est du pays ont atteint 50 mm et que, sur la base de données pluviométriques similaires disponibles sur les trente dernières années, de premières populations acridiennes pourraient commencer à être observées début juillet, d'où la nécessité de commencer les prospections à partir de la mi-juin. Au Niger,

une équipe de prospection mobilisée dans la région de l'Aïr touchée par les pluies précoces en mai 2013, ne fait pas état de présence de groupes acridiens.

- **L'insécurité dans certains pays de la ligne de front, où les prospections ne peuvent être organisées.** Devant cette contrainte, les participants ont insisté sur l'importance d'activer le réseau de remontée de l'information pour pouvoir anticiper les opérations d'intervention là où cela est possible.
- **La réticence des apiculteurs à effectuer les opérations de traitement.** L'alternative consistant à utiliser le biopesticide Green Muscle® a été soulevée. A ce sujet, il a été souligné que l'utilisation opérationnelle de ce biopesticide n'a pas beaucoup évolué dans la Région en raison notamment de l'existence de stocks importants de pesticides conventionnels, de la lenteur d'action du biopesticide et de l'absence d'homologation.

8. Plan d'action régional de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin dans les pays de la ligne de front (juin-août 2013)

47. A l'aune du bilan de la situation acridienne en fin mai 2013 présentée au cours de la réunion et des prévisions faites jusqu'à la fin du mois d'août, les participants ont mis à jour en séance plénière le plan d'action régional pour la période juin-août 2013 pour les quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).
48. Ce plan d'action pour la période juin-août prévoit deux scénarios d'intervention pour chacun des quatre pays concernés : l'un pour une hypothèse basse en termes de superficies à prospecter et d'hectares à traiter et l'autre pour une hypothèse moyenne. Le montant de ce plan est de **2 474 360 USD pour le scénario 1** et de **4 042 610 USD pour le scénario 2**. Ce Plan d'action vise à renforcer davantage les prospections dans les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) afin d'évaluer le potentiel acridien existant et à entreprendre les opérations de lutte si cela s'avère nécessaire afin de réduire les effectifs acridiens et donc la menace potentielle aux cultures et aux pâturages.
49. Ces scénarios sont harmonisés d'un pays à l'autre et adaptés aux informations les plus récentes disponibles sur la réalité de la situation acridienne et de son évolution probable, ainsi qu'à la capacité d'intervention des pays. Un résumé des scénarios avec leurs budgets au niveau de chacun des pays et au niveau régional (coordination, triangulation des pesticides, location d'aéronefs...) est présenté dans le tableau ci-après. Le détail de ces budgets figure en annexe 1.

Tableau : Résumé du Plan d'action régional pour la période juin-août 2013

		Niveau national					Niveau régional	TOTAL
		Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	<i>Sous total</i>		
Scénario 1	<i>Ha</i>	20 000	30 000	30 000	20 000	100 000	<i>sans objet</i>	100 000
	USD	416 800	602 200	442 000	277 360	1 738 360	736 000	2 474 360
Scénario 2	<i>Ha</i>	40 000	60 000	60 000	40 000	200 000	<i>sans objet</i>	200 000
	USD	590 000	640 000	1 258 300	353 310	2 841 610	1 201 000	4 042 610

8.1. Mali

50. Le **scénario 1** (20 000 ha) prévoit un dispositif terrestre avec escorte militaire composé d'un total de 16 équipes dont neuf de prospection, quatre de lutte, une de suivi environnemental, une de coordination/suivi-évaluation et une de maintenance/ravitaillement ; la location de véhicules ainsi que l'acquisition de quelques équipements

complémentaires. Son budget est de 416 800 USD. A noter le coût élevé des équipes de prospection et de lutte dans les zones non sécurisées qui doivent être escortées par des militaires.

51. Le **scénario 2** (40 000 ha) prévoit un dispositif de terrain renforcé par rapport à celui du scénario 1 avec notamment le passage de quatre à huit équipes de lutte ainsi que l'acheminement de 8 000 litres de pesticide par une opération de triangulation. Son budget est de 590 000 USD.

8.2. Mauritanie

52. Le **scénario 1** (30 000 ha) prévoit un dispositif composé de 21 équipes dont 10 de prospection/lutte, six de lutte, une de suivi environnemental, deux de coordination/suivi-évaluation et deux de maintenance/ ravitaillement ; ainsi que l'acquisition d'équipements supplémentaires (pulvérisation, communication, pneumatiques, etc.). Son budget est de 602 200 USD.
53. Le **scénario 2** (60 000 ha) prévoit un dispositif de terrain renforcé par rapport à celui du scénario 1 avec notamment le passage de six à 10 équipes de lutte. Son budget est de 640 000 USD.

8.3. Niger

54. Le **scénario 1** (30 000 ha) prévoit un dispositif terrestre avec escorte militaire composé de 18 équipes dont 10 de prospection, cinq de lutte, une de suivi environnemental, une de coordination/suivi-évaluation et une de maintenance/ ravitaillement et la location de 18 véhicules. Son budget est de 442 000 USD. A noter le coût élevé des équipes de prospection et de lutte dans les zones non sécurisées qui doivent être escortées par des militaires.
55. Le **scénario 2** (60 000 ha) prévoit un dispositif de terrain renforcé par rapport à celui du scénario 1 avec notamment le passage de 10 à 15 équipes de prospection et de cinq à 10 équipes de lutte. Il prévoit aussi la location de 61 véhicules (contre 10 dans le scénario 1). Il prévoit également l'acheminement de 27 000 litres de pesticide par une opération de triangulation ainsi que l'acquisition d'équipements complémentaires de communication. Son budget est de 1 258 300 USD.

8.4. Tchad

56. Le **scénario 1** (20 000 ha) prévoit un dispositif terrestre composé de 13 équipes dont six de prospection, quatre de lutte, une de suivi environnemental, une de coordination/suivi-évaluation, une de maintenance/ravitaillement ; la location de 10 véhicules ainsi que l'acquisition d'équipements complémentaires (kits solaires, pneumatiques...). Il prévoit en outre un dispositif aérien de prospection par hélicoptère (90 heures de vol sur deux mois). Le budget de ce scénario 1 est de 277 360 USD.
57. Le **scénario 2** (40 000 ha) prévoit un dispositif de terrain renforcé par rapport à celui du scénario 1 avec notamment le passage de quatre à huit équipes de lutte (avec deux équipes de prospection en moins converties en équipes de lutte). Il prévoit aussi la location de 16 véhicules (contre 10 dans le scénario 1). Le dispositif aérien est identique à celui du scénario 1. Le budget de ce scénario 2 est de 353 310 USD.

8.5. Niveau régional

58. Le budget au niveau régional prévoit dans les scénarios 1 et 2 des activités de coordination régionale (réunion régionale, appui technique et administratif) ; de prise en

charge de prospections aériennes ; de transport aérien des pesticides des pays d'Afrique du Nord-Ouest vers le Sahel (coordonné par la FAO et appelé « triangulation ») et d'activités de formation. Les scénarios 1 et 2 ont un budget de 736 000 USD et 1 201 000 USD respectivement. Les postes de dépenses y sont similaires à l'exception notable de celui du transport aérien des pesticides puisque seul le scénario 2 envisage des opérations de triangulation.

9. Recommandations/Invitations

59. Les experts recommandent :

Aux pays de :

- R1. Maintenir la vigilance en raison de la situation actuelle du Criquet pèlerin qui prévaut dans la Région occidentale et dans la Région centrale.**
- R2. Démarrer les activités de prospection dans les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) à partir de la mi-juin 2013.**
- R3. (Au Mali et au Niger) d'activer le réseau de remontée de l'information dans les zones où les prospections ne peuvent pas être organisées.**
- R4. Utiliser les biopesticides lorsque cela est possible (en particulier dans les zones écologiquement sensibles).**

Aux pays et à la FAO de :

- R5. Encourager les opérations de triangulation des pesticides.**
- R6. Rechercher les fonds nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action auprès des partenaires techniques et financiers.**
- R7. Intensifier le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour le financement de la seconde phase du Programme EMPRES en Région occidentale.**

10. Adoption du rapport et clôture de la réunion

- 60. Les participants, après avoir apporté quelques modifications dans la formulation de certaines recommandations/invitations, ont adopté le rapport de la réunion des experts de pays membres de la CLCPRO.
- 61. Il a également été mentionné qu'une autre réunion de ce type pourrait être convoquée selon l'évolution de la situation.

Annexe 1. Plan d'action régional détaillé pour la période juin-août 2013

Tableau 1A : Mali scénario 1

Tableau 1A MALI - Scénario 1 : 20 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe ¹	9	3	6 300	4	5	94 500
Traitement	Equipe ¹	4	3	6 300	3	1	18 900
Suivi environnemental	Equipe	1	3	2 200	0	1	6 600
Coordination/suivi évaluation	Equipe	1	3	1 700	0	1	5 100
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	1 300	0	1	3 900
Sous-total dispositif terrestre							129 000
Dispositif aérien							
Prospection/lutte							
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	20 000			20 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	32	3	3 000	8	24	216 000
Appareils de traitement autoportés	Unité	4			4	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	17		3 900	5	12	46 800
Communication (Thuraya)	Unité	6			3	3	NR ²
Communication (VSAT)	Unité	2			0	2	NR ²
<i>Autres équipements</i>							
Kit de protection individuel	Lot	400		100	250	150	15 000
Sous-total matériels							277 800
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ²
Coaching formation nationale	Forfait						NR ²
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ²
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							416 800

¹Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte²Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 1B : Mali scénario 2

Tableau 1B MALI - Scénario 2 : 40 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe ¹	9	3	6 300	4	5	94 500
Traitement	Equipe ¹	8	3	6 300	3	5	94 500
Suivi environnemental	Equipe	1	3	2 200	0	1	6 600
Coordination/suivi évaluation	Equipe	1	3	1 700	0	1	5 100
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	1 300	0	1	3 900
Sous-total dispositif terrestre							204 600
Dispositif aérien							
Prospection/lutte							
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	40 000			32 000	8 000	pm
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Transport aérien (triangulation)	Forfait	1			0	1	NR ²
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	40	3	3 000	8	32	288 000
Appareils de traitement autoportés	Unité	8			8	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	21		3 900	5	16	62 400
Communication (Thuraya)	Unité	6			3	3	NR ²
Communication (VSAT)	Unité	2			0	2	NR ²
<i>Autres Equipements</i>							
Kit de protection individuel	Unité	500		100	250	250	25 000
Sous-total matériels							375 400
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ²
Coaching formation nationale	Forfait						NR ²
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ²
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							590 000

¹Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte²Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 2A : Mauritanie scénario 1

Tableau 2A MAURITANIE - Scénario 1 : 30 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection/traitement	Equipe	10	3	4 200	5	5	63 000
Traitement	Equipe	6	3	4 200	3	3	37 800
Suivi environnemental	Equipe	1	3	5 600	1	0	0
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	4 200	1	1	12 600
Maintenance/Ravitaillement	Equipe	2	3	7 300	1	1	21 900
Sous-total dispositif terrestre							135 300
Dispositif aérien							
Prospection/lutte							
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	30 000			30 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules (véhicules 4x4)	Unité	40			40	0	0
Appareils traitement autoportés	Unité	15		10 000	0	15	150 000
Communication (Radios E/R)	Unité	20		3 900	0	20	78 000
Communication (Thuraya)	Unité	15			0	15	NR ¹
Pompes électriques pesticides	Unité	25			0	25	NR ¹
Stands pompage	Unité	3		15 750	0	3	NR ¹
Matériel médical (Boîte pharmacie, Test M)	Forfait	1		15 150	0	1	NR ¹
Matériel de campement	Forfait	1		17 800	0	1	17 800
Pneumatiques, Solvesso, outils divers	Forfait	1		116 100	0	1	116 100
Autres matériels	Forfait	1		95 000	0	1	95 000
Sous-total matériels							456 900
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ¹
Coaching formation nationale	Forfait						NR ¹
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ¹
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							602 200

¹Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 2B : Mauritanie scénario 2

Tableau 2B MAURITANIE - Scénario 2 : 60 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe	10	3	4 200	5	5	63 000
Traitement	Equipe	10	3	4 200	4	6	75 600
Suivi environnemental	Equipe	1	3	5 600	1	0	0
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	4 200	1	1	12 600
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	7 300	1	1	21 900
Sous-total dispositif terrestre							173 100
Dispositif aérien							
Prospection/lutte							
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	60 000			60 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules (véhicules 4x4)	Unité	54			44	10	pm
Appareils traitement autoportés	Unité	15		10 000	0	15	150 000
Communication (Radios E/R)	Unité	20		3 900	0	20	78 000
Communication (Thuraya)	Unité	15			0	15	NR ¹
Pompes électriques pesticides	Unité	25			0	25	NR ¹
Stands pompage	Unité	3		15 750	0	3	NR ¹
Matériel médical (Boîte pharmacie, Test M)	Forfait	1		15 150	0	1	NR ¹
Matériel de campement	Forfait	1		17 800	0	1	17 800
Pneumatiques, Solvesso, outils divers	Forfait	1		116 100	0	1	116 100
Autres matériels	Forfait	1		95 000	0	1	95 000
Sous-total matériels							456 900
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ¹
Coaching formation nationale	Forfait						NR ¹
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ¹
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							640 000

¹Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 3A : Niger scénario 1

Tableau 3A NIGER - Scénario 1 : 30 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe ¹	10	3	10 500	5	5	157 500
Traitement	Equipe ¹	5	3	12 500	2	3	112 500
Suivi environnemental	Equipe	1	3	4 200	1	0	0
Coordination/suivi évaluation	Equipe	1	3	3 700	1	0	0
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	5 900	1	0	0
Sous-total dispositif terrestre							270 000
Dispositif aérien							
Prospection/lutte							
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	30 000			30 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	63	3	3 000	45	18	162 000
Appareils traitements autoportés	Unité	5			5	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	21			21	0	0
Communication (Thuraya)	Unité	18			18	0	0
Communication Vsat	Unité	2			0	2	NR ²
Sous-total matériels							162 000
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ²
Coaching formation nationale	Forfait						NR ²
Sous-total formation							
Assistance technique							
Consultant international	Jours	30					NR ²
Sous-total assistance technique							
GRAND TOTAL							442 000

¹Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte²Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 3B : Niger scénario 2

Tableau 3B NIGER - Scénario 2 : 60 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe ¹	15	3	10 500	5	10	315 000
Traitement	Equipe ¹	10	3	12 500	2	8	300 000
Suivi environnemental	Equipe	2	3	4 200	1	1	12 600
Coordination/suivi évaluation	Equipe	2	3	3 700	1	1	11 100
Maintenance/ravitaillement	Equipe	2	3	5 900	1	1	17 700
Sous-total dispositif terrestre							656 400
Dispositif aérien							
Prospection/lutte	Equipe						
Carburant	Litres						
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	60 000			33 000	27 000	NR ²
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Transport aérien (triangulation)	Forfait	1			0	1	NR ²
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	106	3	3 000	45	61	549 000
Appareils traitements autoportés	Unité	15		18 692	15	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	36		3 900	25	11	42 900
Communication (Thuraya)	Unité	21		1 121	21	0	0
Communication Vsat	Unité	2			0	2	NR ²
Sous-total matériels							591 900
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ²
Coaching formation nationale	Forfait						NR ²
Sous-total formation							
Assistance technique							
Consultant international	Jours	30					NR ²
Sous-total assistance technique							
GRAND TOTAL							1 258 300

¹Frais de fonctionnement d'une équipe d'escorte²Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 4A : Tchad scénario 1

Tableau 4A TCHAD Scénario 1 : 20 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe	6	3	2 825	4	2	16 950
Traitement	Equipe	4	3	2 825	2	2	16 950
Suivi environnemental	Equipe	1	3	1 500	1	0	0
Coordination/Suivi évaluation	Equipe	1	3	2 450	1	0	0
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	2 400	1	0	0
Sous-total dispositif terrestre							33 900
Dispositif aérien							
Prospection/lutte	Hélicoptère	1	2		0	1	NR
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	20 000			20 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	24	3	3 000	14	10	90 000
Appareils traitements autoportés	Unité	4			4	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	15		5 000	15	0	0
Communication (Thuraya)	Unité	5			5	0	0
Communication Vsat+abonnement	Unité	1			0	1	NR ¹
<i>Autres équipements</i>							
Kit solaire + combiné éolien	Unité	6		12 000	0	6	72 000
Pneumatiques camion	Unité	20		500	0	20	10 000
Pneumatiques pick-up	Unité	48		270	0	48	12 960
Batteries	Unité	22		250	0	22	5 500
Ordinateur portable	Unité	2		1 500	0	2	3 000
Kit de protection individuel	Unité	400		100	0	400	40 000
Sous-total matériels							233 460
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ¹
Coaching formation nationale	Forfait						NR ¹
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ¹
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							277 360

¹Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 4B : Tchad scénario 2

Tableau 4B TCHAD - Scénario 2 : 40 000 ha							
Intrants	Unité utilisée (équipe, L, matériel, jours, mois...)	Nombre d'unités nécessaires	Nombre de mois	Coût unitaire (USD)	Nb unités disponibles pays	Nb unités manquantes pays	A rechercher (USD)
Dispositif terrestre							
Prospection	Equipe	4	3	2 825	4	0	0
Traitement	Equipe	8	3	2 825	2	6	50 850
Suivi environnemental	Equipe	1	3	1 500	1	0	0
Coordination/Suivi évaluation	Equipe	1	3	2 450	1	0	0
Maintenance/ravitaillement	Equipe	1	3	2 400	1	0	0
Sous-total dispositif terrestre							50 850
Dispositif aérien							
Prospection/lutte	Hélicoptère	1	2		0	1	NR ¹
Carburant							
Sous-total dispositif aérien							0
Pesticides							
Quantité (conventionnel)	Litres	40 000			40 000	0	0
Quantité (biopesticides)	Forfait	1		10 000	0	1	10 000
Sous-total pesticides							10 000
Matériels							
Véhicules	Unité	30	3	3 000	14	16	144 000
Appareils traitements autoportés	Unité	8			8	0	0
Communication (Radios E/R)	Unité	15		5 000	15	0	0
Communication (Thuraya)	Unité	5			5	0	0
Communication Vsat+abonnement	Unité	1			0	1	NR ¹
Autres équipements (détails PA Tchad)	Unité						
Kit solaire + combiné éolien	Unité	6		12 000	0	6	72 000
Pneumatiques camion	Unité	20		500	0	20	10 000
Pneumatiques pick-up	Unité	48		270	0	48	12 960
Batteries	Unité	22		250	0	22	5 500
Ordinateur portable	Unité	2		1 500	0	2	3 000
- Kit de protection individuel	Unité	450		100	0	450	45 000
Sous-total matériels							292 460
Formation							
Formation nationale	Forfait						NR ¹
Coaching formation nationale	Forfait						NR ¹
Sous-total formation							0
Assistance technique							
Consultant international	Jours	45					NR ¹
Sous-total assistance technique							0
GRAND TOTAL							353 310

¹Coût couvert par le Niveau Régional (NR)

Tableau 5A : Niveau régional scénario 1

Tableau 5A Niveau régional : scénario 1				
Description	Unité	Quantité	Coût unitaire (USD)	Budget (USD)
2. Niveau régional				
2.1 Coordination régionale				
2.1.1 Activités de coordination régionale dans le cadre de la crise acridienne (réunions CLCPRO, réunions institutionnelles, etc.)	Forfait			70 000
2.1.2 Assistance technique et administrative CLCPRO	Forfait			45 000
2.1.3 Activités de plaidoyer et sensibilisation sur la menace acridienne et les activités de la CLCPRO (EMPRES) auprès des institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales en Région Occidentale	Forfait			10 000
Sous-total				125 000
2.2 Mise en oeuvre des opérations de prospection et de lutte				
2.2.1 Mise à disposition d'aéronefs pour les opérations de prospection et de lutte (pour 90 heures de vol pour 2 mois)	Litres	1	forfait	426 000
2.2.2 Equipes conjointes	Unité			30 000
2.2.3 Matériel de communication (Thuraya, Vsat)	Unité			60 000
2.2.4 Assistance technique - Consultant international	Unité	3	15 000	45 000
Sous-total				561 000
2.3. Formations				
2.3.1 Formation régionale	Unité	1		0
2.3.2 Sessions de formation nationales	Unité	4		40 000
2.3.3 Coaching des formations nationales	Unité	2		10 000
Sous-total				50 000
GRAND TOTAL				736 000

Tableau 5B : Niveau régional scénario 2

Tableau 5B Niveau régional : scénario 2				
2. Niveau régional				
2.1. Coordination régionale				
2.1.1 Activités de coordination régionale dans le cadre de la crise acridienne (réunions CLCPRO, réunions institutionnelles, etc.)	Forfait			70 000
2.1.2 Assistance technique et administrative CLCPRO	Forfait			45 000
2.1.3 Activités de plaidoyer et sensibilisation sur la menace acridienne et les activités de la CLCPRO (EMPRES) auprès des institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales en Région Occidentale	Forfait			10 000
Sous-total				125 000
2.2 Mise en oeuvre des opérations de prospection et de lutte				
2.2.1 Mise à disposition d'aéronefs pour les opérations de prospection et de lutte (pour 90 heures de vol pour 2 mois)	Unité	1	forfait	426 000
2.2.2 Prise en charge de la triangulation de pesticides dans la région	Litres	2	175 000	350 000
2.2.3 Prise en charge du transport terrestre de pesticides dans la région (train et camion)	Litres	-	-	0
2.2.4 Equipes conjointes	Forfait			30 000
2.2.5 Matériel de communication (Thuraya, Vsat)	Forfait			60 000
2.2.6 Assistance technique – Consultant international	Unité	4	15 000	60 000
Sous-total				926 000
2.3 Formations				
2.3.1 Formation régionale	Unité	1		50 000
2.3.2 Sessions de formation nationales	Unité	8		80 000
2.3.3 Coaching des formations nationales	Unité	4		20 000
Sous-total				150 000
GRAND TOTAL				1 201 000

Annexe 2. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
PAYS MEMBRES DE LA CLCPRO					
01	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV)	khal63@yahoo.com	+213 55 08 46 383 +213 21 52 12 31
02	BURKINA FASO	M. Amidou Ouedraogo	Directeur de la protection des végétaux	ouedramidou06@yahoo.fr	+226 71 37 84 42
03	LIBYE	M. Mustafa A. Matoug	Directeur du Département de la lutte contre le Criquet pèlerin (CNLA)	mustafa.maatoug@gmail.com	+218 91 73 78 515
04	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur national du CNLCP	fakabadiakit@yahoo.fr cnlcp@cnlcp.net	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
05	MAROC	M. Saïd Ghaout	Directeur du CNLAA	s.ghaout@gmail.com	+212 52 82 42 330
06	MAROC	M. Saïd Lagnaoui	Coordinateur CNLAA	lagnaouisaid@gmail.com	+212 661 28 33 19
07	MAROC	M. Ahmed Mouhim	Chef de service Gestion et Maintenance (CNLAA)	Mouhimahmed@gmail.com	+212 66 12 27 186
08	MAURITANIE	M. Mohamed Abdallahi Ebbe	Directeur général du CNLA	maouldbabah@yahoo.fr	+222 464 82 828
09	NIGER	M. Garba Yahaya	Directeur général du CNLA	ajwal88@gmail.com	+227 970 00 300
10	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Chef Division avertissements agricoles (DPV)	a.diongue@yahoo.com	+221 77 71 05 081
11	TCHAD	M. Brahim Hassan Mouhadjir	Directeur ANLA	salimbrahim@yahoo.fr	+235 663 05 865 +235 998 02 066
12	TUNISIE	M. Adel Jemmazi	Directeur de la Division de la protection des végétaux	adeljemmazi@yahoo.fr	+216 986 12 215

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS					
13	UEMOA	M. Hilaire Sanou	Chargé de la sécurité sanitaire des végétaux	hsanou@uemoa.int	+226 73 40 08 84
14	USAID	Dr Yene Belayneh	Senior Technical Advisor for Pesticides and Pests and AELGA Project Manager	ybelayneh@usaid.gov	+1-202-712-1859
15	FAO/CLCPRO	M. Dominique Menon	Agronome	dominique.menon@fao.org	+39 065 70 55 289
16	FAO/CLCPRO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Acridologue	lemine.ouldahmedou@fao.org	+39 065 70 53 798